

Image not found or type unknown



Problème de cautionnement

Par **julie**, le **26/01/2009** à **00:04**

Bonjour,

Mon ami a vécu quelques années avec son ex concubine dans un appartement loué à son nom à elle et dont mon ami s'était porté caution.

Ils sont aujourd'hui séparé et elle ne vit plus dans l'appartement que mon ami a finalement gardé. Peut il aujourd'hui stopper son cautionnement?